

L'Union européenne et le Sénégal, un partenariat solide et diversifié

Le partenariat de longue date entre l'Union européenne (UE) et le Sénégal s'est considérablement renforcé et diversifié au cours des dernières années. Il englobe à la fois des relations politiques soutenues, une coopération technique et financière dans les secteurs clés du développement et des relations fortes en matière commerciale et culturelle.

La politique de développement de l'UE vise essentiellement à :

- réduire la pauvreté en soutenant un développement durable ;
- contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le respect des valeurs fondamentales de l'Union en matière de démocratie.



La pêche, une activité génératrice de revenus pour des milliers de sénégalais comme ici au quai de pêche de Mbour.

Projet d'Aménagement durable des pêcheries du Sénégal

(ADUPES)

avec le soutien de l'Union européenne



L'UNION EUROPÉENNE

SOUTIENT

LE SECTEUR DE LA PÊCHE
AU SÉNÉGAL

Pour plus d'informations :
www.eeas.europa.eu/delegations/senegal
www.facebook.com/duesenegal



PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES PÊCHERIES DU SÉNÉGAL (ADUPES)

Le projet ADUPES, financé par le 10^{ème} Fonds européen de Développement (FED), a pour objectif principal d'améliorer la contribution du secteur de la pêche du Sénégal à la croissance économique durable grâce au renforcement des connaissances biologiques et économiques sur les pêcheries sous plans d'aménagement (poulpe et crevettes profondes) et l'amélioration de leur système de régulation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET

- mettre en place un système de gestion durable de certaines pêcheries (plans d'aménagement poulpe et crevettes profondes) et un système d'évaluation et d'avis scientifiques sur l'ensemble des pêcheries démersales au Sénégal ;
- renforcer la bonne gouvernance du secteur des pêches (capacité de l'Etat à remplir des missions régaliennes et rationalisation de l'exploitation des ressources) ;
- améliorer le partenariat public / privé et public / société civile dans la gestion du secteur ;
- générer des bénéfices environnementaux par la reconstitution des stocks halieutiques et la préservation de la biodiversité à partir des travaux sur la sélectivité.

L'APPUI DE L'UNION EUROPÉENNE PERMETTRA DE :

- disposer d'avis scientifiques annuels sur la validation du TAC de la pêche de crevettes profondes et sur les possibilités d'exploitation du poulpe grâce au financement des campagnes d'évaluation des stocks halieutiques du CRDOT ;
- avoir une publication annuelle de la situation des ressources et des pêcheries démersales au Sénégal ;
- instaurer des droits de pêche exclusifs dans la pêche de crevettes profondes en collaboration entre l'Organisation de Gestion de la Pêche avec le Ministère chargé de la Pêche ;
- ajuster les redevances d'accès à la valeur économique des ressources ;
- ajuster et de valider régulièrement les plans d'aménagement de la pêche de poulpe sur la base des avis scientifiques ;
- fournir une assistance technique aux structures nationales pour améliorer le système de régulation dans les pêcheries sous plans d'aménagement.



FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Le financement du projet d'Aménagement Durable des Pêcheries est de 4 millions d'euros (2,6 milliards de F CFA) au titre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED). La contribution du Gouvernement du Sénégal est de 1 millions d'euros (655 millions de F CFA).



PARTENAIRES

Le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes ;

- ◆ Le Centre de Recherches Océanographiques Dakar-Thiaroye (CRODT) ;
- ◆ Le Groupement des Armateurs et des Industriels de la Pêche au Sénégal (GAIPES) et les armements industriels concernés par les pêcheries de crevettes profondes et de poulpe (6 armements crevettiers profonds et 35 armements démersaux côtiers) ;
- ◆ Les Organisations professionnelles de la pêche artisanale et les pêcheurs artisanaux sur la zone d'intervention du projet (Région de Thiès et Dakar, soit environ 33 500 pêcheurs artisans qui représentent 56 % des équipages des unités de pêches artisanales au Sénégal).